

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BIOMASA COTE D'IVOIRE »

Siège Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY KABLAN
BROU FULGENCE Ruelle en face de l'agence ADVANCE
deuxième carrefour à droite dans le sens du terrain
VATICAN, troisième maison à gauche, Lot 232, Ilot 8

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17 Fév. 2023, et enregistrés au CEPICI le 23 Fév 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BIOMASA COTE D'IVOIRE »

Objet : La transformation, l'importation, l'exportation et la commercialisation de tous produits dérivés du bois et autres matières . Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY KABLAN BROU FULGENCE Ruelle en face de l'agence ADVANCE deuxième carrefour à droite dans le sens du terrain VATICAN, troisième maison à gauche, Lot 232, Ilot 8

Dirigeant(s) M SAGBRA KADJO MATTHIEU TOUSSAINT (COGÉRANT), M SAGBRA KADJO MATTHIEU TOUSSAINT (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-01605 du 15/03/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°20499/GTCA/RC/2023 du 15/03/2023

